

Procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2010

Sous la présidence de Martine ROCHE, le GFDA de St Martinien a tenu son Assemblée Générale Ordinaire en présence de 9 adhérentes, ainsi que Michèle DEBORD présidente de DFAM 03, suivi comme le prévoyait la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

----

La Présidente, Martine Roche ouvre la séance à 14h30, en remerciant les adhérentes présentes et annonce l'ordre du jour :

1. Rapport d'activités 2009  
L'activité du GFDA a été nulle en 2009.
2. Les projets : une dernière journée d'amitié est prévue courant septembre 2010. Déplacement dans le département de la Loire, avec repas sur une péniche. Le GFDA prendra en charge le repas des adhérentes et une participation aux frais de carburant pour les voitures.
3. Information sur la nouvelle structure départementale DFAM03 avec sa nouvelle présidente Michèle DEBORD : Michèle rappelle les projets du groupe départemental: enquête sur la place de la Femme en agriculture, des formations sur le stress, le voyage en octobre en Irlande. Elle informe également de l'existence d'un blog départemental mais également un par GFDA restants en activité.
4. Décision à prendre concernant le devenir du GFDA de St Martinien : après 2 années d'inactivité la question du devenir du GFDA est posée. 3 propositions ont été discutées : la poursuite de l'activité avec des responsables prêtes à assurer la présidence, la fusion avec un autre GFDA par exemple celui des Combrailles puis qu'il y a déjà eu des activités communes, la dissolution du GFDA.

De la discussion et vers un accord unanime de dissolution, la présidente clôt l'Assemblée Générale Ordinaire et déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le quorum étant atteint avec 9 membres présents sur les 12 adhérentes du GFDA, un vote à main levée est proposé sans aucune objection. A l'unanimité et avec regret, l'ensemble des présentes décident la dissolution du GFDA de St Martinien à la date du 15 septembre 2010.

Dont acte.

En ce qui concerne les démarches administratives, la secrétaire Annette DESGRANGES assurera les formalités auprès de la sous-préfecture de Montluçon et de la banque.

En ce qui concerne l'utilisation des fonds restant à la date du 15 septembre 2010, il a été décidé à l'unanimité d'un versement par moitié à la structure DFAM 03 pour ses activités et l'autre moitié à DFAM 03 mais destiné au financement de la brochure en cours de réalisation par la Commission Historique. Madeleine Chaulier assurera les opérations bancaires.

L'Assemblée Générale extraordinaire se termine à 16 h 30.

Fait à Huriel, ce 10 mai 2010

L'ensemble des participantes